



Pédagogie entre autres

Journal du syndicat des professeurs du Cégep du Vieux Montréal

Volume 16, no 1 / 2 septembre 2008

Quarantième rentrée au Cégep du Vieux Montréal

Un aperçu de notre année syndicale

Après un printemps et un été particulièrement pluvieux, le soleil arrive enfin et vient éclairer notre rentrée scolaire. **Le comité exécutif du SPCVM profite de cette première édition du bulletin syndical pour souhaiter à toutes et à tous une très bonne année 2008-2009.**

Que nous réserve l'année scolaire qui commence? Rien ne laisse croire, pour l'instant, que les bouleversements et rebondissements seront aussi nombreux que l'année dernière. (Voir le rappel des faits saillants en page 2; un vrai feuilleton!) Mais bon, on ne sait jamais; mieux vaut se méfier des prédictions (après tout, on nous avait promis des records de chaleur cet été). Voici tout de même un aperçu des questions et des enjeux qui devraient marquer notre vie syndicale cette année.

Revendications

Nous aurons deux objectifs à poursuivre cette année. D'une part, nous devons continuer à revendiquer notre juste part des transferts fédéraux et dénoncer le fait que, malgré l'arrivée de nouvelles ressources, aucun investissement ne sera fait pour alléger notre tâche. D'autre part, puisque la fin du décret approche, il faudra travailler sur le cahier des revendications en vue des prochaines négociations de la convention collective et préparer la mobilisation. Aussi, le retour de notre droit de manifester nous donnera enfin la possibilité de protester plus ouvertement contre la perte de ce droit lors du dernier décret.

Accueil des nouveaux enseignants

La vague de renouvellement du personnel enseignant se poursuit. Plusieurs nouveaux professeurs ont été engagés depuis la journée d'étude sur la relève du mois d'octobre dernier. Nous soulignerons leur arrivée au collège lors de la première assemblée générale de l'année (10 septembre). Vous êtes tous conviés à cette assemblée; celle-ci sera suivie d'un 5 à 7 qui nous donnera l'occasion de faire plus ample connaissance avec nos nouveaux collègues.

Nomination du prochain directeur général

Monsieur Jacques Roussil ayant annoncé son départ l'an dernier, le Collège doit maintenant engager un nouveau directeur général. Le processus d'embauche est amorcé. Nous veillerons à ce que notre prochain grand patron poursuive la politique de concertation du Cégep du Vieux Montréal.

Journée d'étude

Un grand rassemblement du monde de l'éducation regroupant des organisations syndicales et communautaires est prévu pour cet hiver. Nous avons pensé consacrer une journée d'étude syndicale à la préparation de notre participation à ce rassemblement. Cette journée, qui aura lieu à l'automne, pendant la relance, nous donnera l'occasion de réfléchir ensemble sur la direction que nous souhaiterions donner au système d'éducation québécois. Vous aurez plus de détails sur le déroulement de cette activité dans la prochaine parution de notre bulletin.

Petit changement par rapport à l'an dernier : afin de rejoindre plus de gens et à la suite d'une demande du Comité sur la réussite, il n'y aura qu'une seule journée d'étude syndicale cette année, et une seule journée sur la réussite scolaire (celle-ci aura lieu à l'hiver).

Quarantième anniversaire du Vieux Montréal

Le Cégep a maintenant 40 ans et, pour souligner cet événement, nous avons toujours le projet de faire paraître un numéro spécial du *Pédagogie entre autres*. Vous y trouverez notamment des articles sur les cégeps en général, sur l'histoire du Vieux Montréal en particulier et différents témoignages d'anciens étudiants devenus professeurs.

Sommaire

Faits saillants de l'année 2007-2008.....	page 2
Transferts fédéraux : dernières nouvelles.....	page 3
En souvenir de Laurent Labonté.....	page 3
Les pionniers du commerce équitable.....	page 4

Rappel des faits saillants de l'année 2007-2008

Avant de nous lancer dans cette quarantième année d'existence de notre Cégep, afin aussi de reprendre le fil là où nous l'avons laissé, voici un rappel des faits saillants et parfois bouleversants de la dernière année scolaire.

Questions pédagogiques

Beaucoup de travail a été fait sur le plan pédagogique l'an dernier entre autres grâce aux deux rencontres sur la réussite des élèves et aux deux journées d'étude syndicales. La première de ces deux journées portait sur l'intégration des nouveaux professeurs qui arrivent en grand nombre au Collège ces temps-ci, et la seconde, sur la réforme qui est en cours d'implantation au secondaire. La participation nombreuse à ces deux rencontres syndicales a permis des échanges particulièrement stimulants sur ces deux importantes préoccupations. Notons également que les modifications au RREC (Règlement sur le régime des études collégiales) nous ont obligés à réfléchir sur leurs conséquences, inquiétantes à certains égards, surtout en mathématiques.

Les transferts fédéraux

La question des transferts fédéraux nous a beaucoup mobilisés l'an dernier. Nous avons d'abord travaillé localement, au mois d'octobre, lors d'une assemblée extraordinaire, sur un document intitulé « Portrait de la profession enseignante ». Il s'agissait de mettre en lumière l'ampleur de notre tâche et les changements qui ont provoqué son accroissement. Au mois de février, la concertation syndicale chez les enseignants au collégial a atteint un sommet inégalé alors que les représentants syndicaux des 59 syndicats d'enseignants au collégial se réunissaient pour mettre la touche finale au « Portrait de la profession enseignante » et s'entendre sur les suites à donner à ce document. Le tout a pris la forme d'une vaste opération qui visait à sensibiliser les membres des conseils d'administration de tous les collèges à la réalité des enseignants. Ainsi, au mois d'avril, nous étions toute une délégation à débarquer au C.A. pour faire part de notre réalité à ses influents membres. Malheureusement, nous avons appris, le 30 juin dernier, que si les cégeps recevront leur juste part de l'argent du fédéral destiné à l'éducation (70 millions), aucun investissement ne

sera fait qui pourrait venir concrètement alléger notre tâche. Pour plus de détails, vous pourrez lire le communiqué de la FNEEQ reproduit en page trois.

Grèves étudiantes

L'année dernière a été plutôt mouvementée; rappelons-nous qu'en octobre, les étudiants, en réaction à l'augmentation des frais de scolarité, ont organisé une grève et un « bed-in » qui s'est terminé par une intervention pour le moins controversée de la police antiémeute. Souvenons-nous également du deuxième « bed-in » qui, au mois de janvier, s'est beaucoup mieux déroulé grâce à un encadrement conjoint des membres de la communauté. Pas de manchettes dans les journaux cette fois-là. La table de concertation réunissant des représentants des étudiants, de la direction, des professeurs, des employés de soutien, des professionnels et des interprètes a largement contribué à la bonne marche de cette activité.

Menace sur le Vieux Montréal

Un autre événement de cette année tumultueuse aura donné l'occasion au Collège de mettre en oeuvre son plan de sécurité : la menace faite sur un blogue par un adolescent de la Rive-sud à l'égard du Cégep du Vieux Montréal. Les autorités policières et la Direction ont rapidement été alertées par des internautes et c'est avec célérité que des mesures ont été prises, dont la fermeture du Collège, pour assurer la protection de notre communauté.

Changement à la direction

Il y a eu quelques bouleversements du côté de la direction, puisque notre Directeur général, Monsieur Jacques Roussil, a annoncé en fin d'année qu'il souhaitait quitter ses fonctions. Notons que l'une de ses plus importantes missions aura été de vendre la Maison du Prêt d'honneur (les résidences étudiantes) et de négocier auprès du gouvernement le remboursement de la dette que le Collège avait contractée à cet égard. Cet accaparant dossier a enfin été réglé la session dernière et le Cégep est maintenant sauvé de l'impasse financière.

Assurance soins dentaires

À l'assemblée du mois d'octobre, un collègue avait manifesté le désir que nous reprenions le débat sur l'assurance collective soins dentaires. Celle-ci n'avait pas été proposée depuis 1990. Le 19 mars dernier, à la suite d'une séance d'information et d'un long débat en assemblée, une majorité d'enseignants a voté pour l'adhésion à cette assurance.

Dernières nouvelles concernant les transferts fédéraux

Le gouvernement du Québec ne consent que 10 % des investissements à l'enseignement et en les destinant à des fonctions périphériques

La nouvelle circulait déjà dans les collèges : le gouvernement du Québec a alloué aux cégeps leur juste part des transferts fédéraux pour l'enseignement supérieur. Toutefois, avec le dépôt des crédits à la fin de la session parlementaire, qui permettent de mieux identifier les choix gouvernementaux, force est de constater que le gouvernement du Québec n'offre aucun appui à la tâche inhérente des enseignantes et des enseignants et ne consent qu'un maigre 10 % sur l'ensemble de la somme dévolue aux cégeps à des fonctions périphériques.

En accordant près de 70M \$ aux cégeps, le gouvernement se rend en effet à la demande de la Fédération des cégeps mais aussi de toutes les composantes du collégial réunies dans la Coalition-cégeps. Ces organismes réclamaient que le partage des transferts fédéraux respecte le poids relatif des cégeps et des universités dans le budget de l'éducation, respectivement 40 % et 60 %. Mais là s'arrête la bonne nouvelle pour les enseignantes et les enseignants de cégep, puisque seulement 10 % de cette somme pourra être consacré à la mission première des cégeps, soit l'enseignement. Et encore, pas question de soulager la tâche inhérente : on répète le scénario de la dernière négociation en ajoutant une autre colonne (qu'on pourrait appeler « prime ») aux sommes que les collèges sont autorisés à consacrer à des éléments périphériques de la tâche. Les directions des collèges pourront ainsi financer de nouveaux projets axés entre autres sur la réussite ou l'amélioration de la qualité de la langue, mais la tâche à distribuer dans les départements demeurera la même.

Cette décision ministérielle, pour laquelle le Conseil du trésor a probablement beaucoup eu à dire, est à bien des égards très choquante. D'abord, on constate le peu de cas fait au financement de l'enseignement proprement dit. De plus, cette décision augmente la précarité dans le réseau, les allocations ne pouvant pas servir à la création de postes et n'étant pas comptabilisées dans la lettre de garantie. Par ailleurs, les modalités imposées à ce maigre réinvestissement constituent une fin de non-recevoir aux représentations faites sur la lourdeur de la tâche, empêchant les collèges d'investir au profit de la tâche inhérente des enseignantes et des enseignants, celle qui subit les problèmes les plus criants. Quelques mois à peine après la sortie du rapport sur la profession enseignante, ce geste est une gifle à l'égard des enseignantes et des enseignants du réseau.

Il a fallu attendre la fin de juin pour que le Ministère, dans le cadre d'une rencontre entre le CPNC et les trois fédérations syndicales FAC-FEC-FNEEQ, nous informe officiellement de ses décisions. Trop tard, il va sans dire, pour convoquer un regroupement des syndicats d'urgence ou pour réagir de manière plus concertée. Parions cependant que ce choix du MELS, qui sera exposé en détail à la première réunion du regroupement à la rentrée, sera au centre de nos débats de la rentrée et qu'il ne pourra passer inaperçu à cause de la période estivale.

Source : FNEEQ

Cinquième anniversaire du décès de Laurent Labonté

Laurent Labonté a marqué notre vie syndicale. Il a enseigné en Génie civil et en physique. Il a été membre de l'exécutif à plusieurs reprises. Parmi ses nombreuses réalisations, soulignons la création du comité de Santé et sécurité au travail. La communauté collégiale bénéficie aujourd'hui de toutes les recommandations qu'il y a faites, avec cœur et acharnement.

Nous publierons des articles reçus lors de son décès dans un numéro hors série du *Pédagogie entre autres* pour souligner le 5^{ième} anniversaire de son départ.

Capsule de la CSN sur le commerce équitable

Les pionniers du commerce équitable : les guatémaltèques

Dans quel pays a commencé la production de café équitable ? C'est au Guatemala. En 1973, des coopératives produisent du café et le vendent directement au réseau des « Boutiques Tiers Monde » mises sur pied par des groupes néerlandais. Son nom : le café « Indio Solidaritätskaffee ».

L'idée du commerce équitable remonte à la conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) qui s'est tenue en 1964, à Genève. Mais les revendications des pays en voie de développement pour un commerce équitable n'ont pas de succès. C'est ainsi que des groupes néerlandais sensibles à la réalité des pays du Sud décident d'ouvrir des « Boutiques Tiers Monde » à compter de 1969. Au début, ces boutiques vendent uniquement des produits achetés directement d'artisans de pays en voie de développement. Quatre ans plus tard, on y trouve aussi le café Indio du Guatemala.

Ce qui n'était au début qu'une activité de sensibilisation va grandir en importance. Le commerce équitable se professionnalise dans les

années qui suivent. En 1988, un label « Fair Trade » sous le nom de « Max Havelaar » est attribué pour la première fois à un café. Max Havelaar est aujourd'hui le principal label du commerce équitable. Ce n'est pas une personne mais le nom du héros d'un roman à succès hollandais de 1860 qui symbolise la révolte d'un citoyen contre l'injustice du système colonial.

Aujourd'hui, au Guatemala, 22 entreprises de petits producteurs ont la certification de l'association internationale FLO (Fairtrade Labelling Organization) dont « Max Havelaar » est une branche. Cinq autres entreprises de petits producteurs ont la certification du commerce équitable FLO pour le miel.

Quant à la certification des objets d'artisanat, qui sont produits à 70 % par des femmes au Guatemala, cela passe par le rapprochement des associations d'artisanes avec des organismes membres de l'IFAT (International Federation Alternative Trade) ou l'envoi direct de leurs produits à des organismes certifiés au nord.

Trente-quatre ans après les débuts du café Indio, l'éventail des produits guatémaltèques qui peuvent entrer sur le marché du commerce équitable est vaste et varié.

Source : CSN

Assemblée générale et accueil des nouveaux professeurs

le mercredi 10 septembre à 15h30
au local 4.82a

L'assemblée sera suivie d'un 5 à 7
pour fêter la relève!

Invitez vos nouveaux collègues!

Syndicat des professeurs du Cégep du Vieux
Montréal
255, rue Ontario Est, bureau 304, Montréal, Qc.
H2X 1X6

Vous êtes invités à envoyer
textes et photos au SPCVM pour
la publication d'un **numéro
spécial** du *Pédagogie entre
autres* **sur les 40 ans
du Cégep** du Vieux Montréal

Date de tombée : 25 septembre

Téléphone : 514-843-8884 ou
514-982-3437 poste 2086 ou 2087
Télécopieur : 514-843-8552
Adresse courriel : info@spcvm.org